Are, et M. Leydet, d'introduire Thérèse tumbert.

Celle-ci a été amenée au petil parquet à deux heures et demie. Elle étalt accompagnée d'un garde in marchait à sa surdie de la contrait d'une robe noire et d'un corsage de même couleurs; elle était ceiffée d'un chapeau forme canotier, muni d'une plume noire ; son cou était entouré d'une petite zibeline.

En traversant la galerie qui mène dans le cabinet du juge, mue Humbert semblait fort abattue, et paraissait étonnée de rencontrer d'unsei nombreuses personnes dans les couloirs, quoiqu'en réalité, celles-ei ne fussent pas venues par curiosité, mais pour leurs affaires. Mme Humbert s'est d'alleurs vitereseusié, et a fixé tout le monde bien en face; pependant, on remarquait que ses lèvres étaient contractées et qu'elle faissait de grands efforts pour rester calme.

Elle a été introduite immédiatement dans le cabinet de M. Leydet, sans qu'il se produise d'incidents.

Armand Parayre avait précéé la Humbert l'instruction. L'ancien intendant paraissait soucieux en entrant chez M. André, mais en même temps très mattre de lui.

Armand Parayre avait précédé la Humbert à l'instruction. L'ancien intendant paraisseit coucieux en entrant chez M. André, mais en même temps très meltre de lui. L'interrogatoire de Thérèse Humbert a commencé à 2 h. 1/2 en présence de M Henri Robert, l'avocat des époux Humbert.
C'est sur le ton arrogant qui lui est propre que Thérèse Humbert a répondu aux quessions du juge touchant ses premières années et l'époque de son marage.
En ce qui concerne le fameux héritage des Crawford et l'existence de ces derniers, Thérèse Humbert aurait affirmé, nous assureton, que tout était vrai dans cette affaire.
**ALS Crawford existent, aurait-elle dit avec lore; vous les verrez, et l'héritage ausai ». L'interrogatoire continue.
De son côté, M. André a procédé à l'interrogatoire de Parayre, le factotum des Humbert.
**Céduici a exciné de honne ta l'obligation.

bert.
Celui-ci a excipé de bonne foi l'obligation dans jaquelle il s'était toujours trouvé d'obéir aux Humbert, puisque, en somme, il était beur employé, M. Paul Maurel l'assistait.

LES CONGRÉGATIONS

Mende, 8 janvier. — Les supérieurs des écoles congréganistes de Saint-Germain-du-Teil, Chanac, Nasbinais, Bieutort de Randon et Malzieurille, appartenant à la congrégation des sœurs de la Présentation de Marié, de Bourg Saint-Andéol, qui, ayant invoqué des décrets de tutelle n'avaient pas été expulsées en juillet dernier, vienant de recevoir notification d'une décision ministerates ordonnant la termeture de leurs maisons respectives dans un définit de huit.

sect de recevoir notification d'une decision minis ternette originant ai terneture de leurs maisons respectives dans un délai de buit jours sous peine de poursuites. En outre les maisons mères de quinze autres écoles du département qui avaient été fermées en juillet dernièr et avaient demande l'autorisation ent été informées que le gouvernement refusail de transmettre leur demande au Conseil d'Etat.

La discussion du budget

Paris, a janvier. — Contrairement à sa décision materieure, la commission du budget ne se réunit pas aujourd'hai. Elle a lixé a saniedi prochain la reprise de ses travaux.

Elle a termine, on le sait, l'examen des dépens set des recettes et reglé l'équilibre. Elle va examiner les amendements à la loi de finances.

M. Berteaux espère foire distribuer se Chambre perses commenter les amendements à la loi de finances.

M. Berteaux espère foire distribuer se Chambre perses commenter le la loi de l'étable par l'estable et l'estable promptement possible, après l'étection de son bureau annuel, qui est lixée à mardi, mais qui occupera peut-ètre sussi la séance de jeudi.

On est généralement d'avis, à la Chambre, d'abrager la discussion générale du budget de manière à ne pas dépasser deux douzièmés 'provisoises et même, si cétait possible, à n'employer qu'anne partie des deux douzièmes, voités alin de serve que le l'esser que le l'esser que le l'esser que le l'esser que le preser de l'estable définitif du budget.

R est question, dans ce but, d'ajourner jusqu'èt

implier la petre que coment du fait du retard dans le vote délinitat au budgel.

Il est question, dans ce but, d'ajourner jusqu'à rouvel ordre foutes interpellationes en suspens enfoncées et au eas où l'on se pourrait y séussir, de ne consacrer à ces interpellations que bans son rapport. M. Berteaux se livre à des considérations générales sur les affuques injustifiées dirigées contre les « linances de la Republique », à propos de la caisse de la Rente française et des retraits des Caisses d'épargne.

AU VÉNÉZUELA

New-York, & januler. — Les réponses des puis-sances aux propositions du président Castro ont été communiquées hier à celui-o par N. Bowen, ministre des Étales-Unis de la Castro de Berlin, proposition de la Castro de la Castro de Berlin, la companyation de la Seria de la Castro de la Castro de parties et en relation par la castro de la Castro de la Castro de par les alliés à l'arbitrage pour en arrêter les pré-terminaires.

minieres.

Le correspondant de la Morrang Post à Berlin eroit savoir que dans leur réponse les puissances insistent pour que le pavement d'une somme de \$7.000 livres sterling soit respertivement garanti à l'Angleterre et à l'Aliemagne, avant que leurs séclamations soient portées devunt une conférence entre aux Etats-Unis ou devant la Cour de la

Haye. En Allemagne, on préférenait la conférence à l'arbiteage, parce qu'une conférence ne soulèverait pas la question de la levée du blocus jusqu'à la solition définitive du confuit.

I Ampleterre voudrait mener de front les négociations d'arbitrage et les mesures coercitives, ce que les Elats Unis ne semblent pas disposés à company de la confession de la conf

admettre.
Le croiser; italien Carlo-Alberta a établi, hier,
chiciellement le blocus de Coro.
A la Gigayra, les barques de pêche se sont vu
A la Gigayra, les barques de pêche se sont vu
dinfraccion de leur part aux reglements du blodinfraccion de leur part aux reglements du blo-

La compagnie de navigation américaine Red Line, propriétaire du vapeur Caracas, qui réclame

e indemnité aux alliés pour avair empéché ce itre de décharger sa urgaison, bien qu'il us avait compris dans les délais accordés par le uvait compris dans les délais accordés par le avait compris dans les délais accordés par le pront plus au Venezuels jusqu'e la levée du marcont plus au Venezuels jusqu'e la levée du

Le Budget allemand

Berlin, 8 janvier. — La situation financière de l'empire, que révèle le budget de l'exercice commençant au 1st avril, est faite pour inspirer de sérieuses réflexions. Le part despies revenus douaniers, qui est répartie actre les budgets de recettes des divers États de la Confédération, est de 14.143.000 marks moins forte que l'an passé.

Quast aux revenus qui sont affectés aux dépanses communes de l'empire, y compris le produit des postes et létégraphes et chemins de fer, ils ont fléchi aux aussi d'anviron 11.500.000 marks, bien quo n'in sit pas encore de chiffres officiel à est égard con contrait de l'entre de l'entre de l'entre de l'entre continuent à sugmenter, surtout pour l'armée et la marine.

rine.
On est unanimement d'accord que le gouvernement ne pourre pas retarder plus long-temps une réforme radicale de tout son sys-tème financier.

Faits Divers

HORS RÉGION Une jeune fille assassinée

Genève, 8 janvier. — Cet après-midi, une jeune fille de vingt ans a eu la gorge coupée par son amant. Le coupable, un nomifié Suriga, sujet italien, prensit pension chez M. Guily, rue Cendrier, 19. Il entretenait des relations intimas avec Mile Martina Zimmerman, Bernoisc, helle-sœur de M. Guily. The seène de jalousie sédata, entre les amants, dans la chambre de Suriga. Tout à coup, celui-ĉi, au parozysme de la colère, saisit un rasoir et en porta un coup violent as mattresse, lui tranchant la gorge jusqu'à la nuque. La mort a été foudrovante.

Le meurtrier s'est constitué prisonnier à la Soreté, en prétendant que son crime devait être attribué à un accès de folie.

Drame passionnel

Chalons-sur-Marme, 8 janvier. — Un drame passionnel vient de se produire à Vouziers. M. Eugène Raymond, âgé de vingt-sept ans, employé au mouin Saint-Paul, regagnait son domicile, quand en traversent la rue de l'Aisne, il rencontra Mile Laure Nizet, âgée de vingt-quatre ans, domiciliée à Fekaise, villege voisin de Vouziers. La jeune femme tira, à bout portant, deux coups de revolver du calibre de sept milimètres, sur Raymond, qui saffaissa aussitót, baignant dans son sang. Le malheureux fut relevé et transporté à Ihôpital, où il reçu' les soins des docteurs Guillot et Baudelot, et du médecin-major d'Hauteville.

Le malheureux fut relevé et transporté à l'hôpital, où il recu' les soins des docteure Guillot el Baudelot, et du médecin-major d'Hauteville.

Ces praticiens n'ont pas, encore pu se prononcer sur la gravité des blessures de Raymond, qui a été atteint au côté droit et au dessons du poumon gauche. Les projectiles n'ont pas encore été extraits.

La meurtrière, aussitôt son acte commis, a couru se cacher dans la maison de M. Albert Lallemant, boulanger, où elle a été aussitôt arrêtée par la gendarmerie.

Les moitis de ce drame passionnel sont attribués à la jalousie. Mile Nizet avait été la maltresse de Raymond et avait en de cette liaison un enfant, aujourd'hui agé de deux ans. Une rupture s'étalt prodaite, puis les relations s'étaient renouées. Se trouvant de nouveau ecniente et abandonnée, elle avait voulu se venger. Le parquet de Vouziers continue l'enquéte.

INCENDIE D'UN USINE

Paris, 8 janvier. — Cette nuit, vers une heurs, un violent incendie s'est déclaré dans l'usine Henin, située avenue du Vai-de-Deauté. à la Vai-renne, où se febriquent des billes, des bendes de billand de la companie de la localité et des environs les feur a causé des dégâts considérables évalués à 200.000 fr. Trente-cinq ouvriers vont se trouver sans travail.

Etrange aventure

Mutilation volontaire d'un journaliste

Paris, 8 fanvier. — On lit dans le Petit Bleu :
Notre correspondant de Washington nous conte
une extraordinaire aveature qui vient d'arriver,
la veille de Christmas, à la Chambre des représen-lants, et qui, sans que l'imagination ait à broder
control de l'arriver,
l'arriver, l'arriver, l'arriver, l'arriver, l'arriver,
la veille de Christmas, à la Chambre des représen-lais, et qui, sans que l'imagination ait à broder
Edgar Poè n'aurail pas dédaigné d'accepter la
palernité.

palsmité.

Donc ja veille de Noël, un député du Wisconcin,
M. Brow, avant d'entrer dans la salle des séances,
était pasée au Post-Office de la Chambre afin d'y
lever son courrier.

Parmi les journaux, lettres et cartes qui surabondent à cette époque de l'année. Mr. Brown recut des mains de l'emptoy'e un petit paquet recommande qu'il ouvrit avec empressement et non
de sa correspondance, pensant que ce 10t quelque
aimable cadeeu de Noël d'un de ses reconnaissants
électeurs.

électeurs.

Quelle ne fut pas sa surprise et son horreur quand, ayant ouvert une peute boîte en carton et

Mon cher « Congressinan ».

Voilà sept, lans que le combate alea mon journal
voire canalitatura, vos oppinons votre donduite
politique et voire persone l'al de la deversire
redoutable et acharné, je vous ai fait beaucoup
de mai, et jui et tert.

Yelajs loyal et convaincu Larsque j'at ouvert la
lutte, et pendant une période de quatre années,
dont je suis fier. Puis, ayant reconnu que je me
termpals, jai continué à vous combattre par entédant une période de trois ansspect humain pendant une période de trois ansspect vous d'une ferus personne l'acute vous d'une manière si ferribiement inédite qu'elle
répandra dans lout l'univers mon repentir e votre
Je me suis fait amunter de la main droite par

repaires dans four l'univers mon repentir et votre gioire. Suis fait ampuier de la main droite par le consumere de la main droite par le consumere de le vous envoire de la main qui a fait des public envers partie de ma personne de crit taut de la compaire que la compaire que main qui a écrit taut de la compaire en la compaire de la co

peaucoup de votre induigence et un peu de votre amitiá. »
Notre correspondant, dit le Petit Bleu ajoute use l'honorable député Brown a fait momifier la main du peuvre Wilmans par des procédes antisciquement ouvragé, an placer dans un cains attistiquement ouvragé, an dessus de la lettre explicative, dans son salon d'attente, comme le plus éloquent témoigrage qu'il ait reçu dans toute sa carrière politique.

UN DRAME AU MARCHÉ

Paris, 8 janvier. — Une scène tragique a mis en émoi, hier après-midi, les habitants du boulevard de Charonne et les nombreuses personnes qui se trouvaient sur le marché installé à cet endroit.

Théodore Machu, un journalier, âgé de cinquante-quatre ans, demeurant rue de la Bidassoa, s'adonnait, dépuis de longues années, à l'ivrognerie et rendait la vie tellement dure à sa malheureuse épouse que celle-ci, un beau jour, déserta le foyer conjugal.

nées, à l'ivrognene et rendait la vie tellement dure à sa malheureuse épouse que oelle-ci, un beau jour, déserta le foyer conjugal.

Ce départ avait lieu il y a deux mois environ. L'abandonné, fou de désespoir, demanda et obtint son admission à Nanterre. Avant d'entrer à l'asile, Machu avait essayé à plusieurs reprises de connaître la retraite de sa femme en la demandant à une dame Maurel, demeurant boulevard de Charonne. Mme Maurel était, en effet, une amie intime de Mme Machu et le journaiter la soupconnaît même d'avoir poussé celle-ci à se séparer de son mari. Chaque fois, l'amie avoit refusé de répondre aux questions de l'ivrogne, malgié les menaces qu'il lui faisait. Hier, après-midi, Machu se présentait de nouveau au domicile de Mme Maurel. La concierge ayant répondu que sa leentaire était partie acheter ses provisions au marché du boulevard de Charonne, le journaiter résolut de se mettre à sa recherche. Mais, auparavant, il alla acheter, chez un marchand de brio-à-brac, une barre de for longue d'une pouces, qu'il entortilla soigneusement de papier. Muni de cet instrument qui constituat une arme terrible, étant donné son poids, il se rendit sur le marché et ne tarda pas à rencontrer Mme Mauvel.

Celle-ci, à sa vue, essaya de rebrousser chemia, mais le journalier ne lui en laissa pas le temps. « Me diras-tu enfin où elle est, a faria-t-li en se campent devant alle ; dis-le sa ja te tue] » Et comme la peutre femasser le roirsec, gardait le silene, le misérable, d'un formidable coup de sa barre de fer, lui fiendit le crâne. Mme Maurel tomba, comme une masse, sans pousser un cri.

Iendit le crâne. Mme Mauret tomba, comme une masse, sans pousser un cri.
Des passants, témoins de cette scène, mais qui n'avaient pu s'interposer tant elle avait été rapide, semparèrent du meurtrier, qui, conduit devant M. Tirache, commissaire de police, avous cyniquement qu'il avait prémédité son crime. Il a été envoyé au Dépôt.
Quant à la blessée, elle a été admise d'urgence à l'hôpital Tenon.

Dramatique vengeance

Paris, 8 janvier. — Il y avait, dans le quartier de Grenelle, un gaillard qui était la « coqueluche » de toutes les femmes — de toutes les femmes d'un certain monde, s'eniend — et la terreur de tous les hommes. Cet individu demeurait en garni passage Pallempin; il était âgé de trente-quatre ans ; s'appelait Louis Laurent, de son vrai non ; mais à cause de l'extraordinaire puissance de ses biceps, on le connaissant piutot sous le sobriquet de « Double Nerfs », que ses compagnons lui avaient donné.

le sobriquet de « Double Neris », que ses com-pagnons lui avaient donné. « Double Neris » ne se connaissait que deux rivaux sérieux, les frères Serres, Jules et Jac-ques, agés respectivement de dix-sept et dix-huit ans. Ceux-ci, aux yeux du monde, pas-saient pour exercer, l'un la profession de bro-cheur, et l'autre, celle de garçon de salle. Mais, en réalité, ils devaient le plus clair de leurs moyens d'existence à des expéditions louches, cambriolages et attaques nocturnes. louches, cambriolages et attaques nocturnes, n Double Nerfs » qui était bien placé pour les voir à l'œuvre, imagina un jour, de se déber-rasser au moins de l'un d'eux, de l'ainé, en le dénonçant à la police.

de pricon.
A sa sortie, qui sut lleu quelques jours
avant le premier janvier. Jacques Barres résolut de sa venger du délateur. Il réunit ses
ams et ceur de son frère, et les pris de l'ai
der à « tomber » celui qui par sa dénenciation
intème, s'ésait classé dans la catégorie des

der è tonter » celui qui par sa denenciation intène, s'était classé dans la cettgerie des « mauches ».

Une dissimé de conjurés répendirent à lappei et, dans la nuit du 4 janvier, « Double Neris », certant de chez une de ses maitresses qui habite rue Cambronne, tombail, frappé de neut coups de ceuteau qui lui trouaient le dos et la potirine.

Le blessé fut treuvé, un quart d'heure plus tard, par des agents qui le firent conduire à l'hôpital Necker. Il y est encore actuellement, dans un état des plus graves.

Cependant M. Raynaud, commissaire de police du quartier Necker, s'était mis aussitot en campagne pour découvrir les coupables. Ayant appris que les frères Serres se cachaient dans un hôtel mai famé de la rue de Vaugirard, il fit cerner la maison, et, après de minutieuses recherches, finit par découvrir les bandits, au fond d'un placard, où ils s'étaient blottis.

Les frères Serres furent conduits, menoties aux mains, à l'hôpital Necker, où ils furent confontés avec leur victime. « Double Neris » les ayant formellement reconnus pour ceux de ses agresseurs qui s'étaient montrés les plus acharnés, ils ont été envoyés au dépôt, à la disposition de M. Boucart, juge d'instruction, chargé de cette arfaire.

UN CAMBRIOLEUR PINCÉ

Paris, 8 janvier. - Au 50 de la rue de Bou ainvilliers, non loin de la gare du chemin de er du Champ-de-Mars, est sis un immeuble le belle apparence, entièrement occupé pa le riches locataires, architectes, ingénieurs.

etc. Cet immeuble est élevé de sept étages, et le dernier étage est presque exclusivement habité par les domestiques des divers loca-

taires.

Hier matin, vers onze heures, M. Gondré, concierge de cette luxueuse habitation, après avoir enfermé ses deux enfants dans la loge, montait tout en haut de la maison pour procèder au balavage quotidien de l'escalier. Il travaillait gaillardement, quand tout à coup il lui sembla apercevoir une ombre qui se glissait rapidement du sixtème au septième. Sachant bien qu'à cette heure la plupart des locataires sont absents, M. Gondré eut immédialement l'intuition que l'ombre devait être celle d'un cambrioleure.

Lachant son balai et son plumeau, il s'élança dans l'escalier et aperçuit, accroupi, un jeune homme d'une vingleine d'années environ qui s'efforçait de faire pénétrer sous une porte une sorte de cale, en évitant de faire le moindre bruif, De plus, il tenaît à la main une énorme pince-monseigneur.

La vue de cet instrument confirma les doutes de M. Gondré. Cependant, pour ne pas brusquer les choeses, il interpella l'individu plutét amicalement:

— Hé l'eune homme, que faitas-vous là ?

Le jeune homme en question se retourna vivennent, mais, néanmoins, répondit avec beaucoup de caime:

— Je cherche M. S..., architecte. Vous voyer bien, mon brave, je suis commis-architecte.

Et pourtant sa mise ne prévenait pas en taires.

Hier matin, vers onze heures, M. Gondré

tecte.

El pourtant sa mise ne prévenait pas en sa faveur: son veston, aux manches luisantes d'usage et couyert de taoles, son pantaion aux jambières effilochées, sa casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, lui donnaient plus l'air d'un vagabond que d'un commis-architecte.

l'air d'un vagabond que d'un commis-architecte.

— Ah! fit M. Gondré, légèrement interloqué. Mais... pourquoi monter si haut? Ne
pouviez-veus, en passant devaot la loge, dezuel en demeurait M. S....?

— Facile à dire, mon petit père, mals y
avail personne dans la loge...

— Mon ami, répondit M. Gondér, il n'y a
pas de M. S..., architecte dans la maison;
tu n'es pas plus commis-architecte que moi,
et u dois mieux t'entendre à cambrioler les
chambres qu'à manier le fil à plomb et l'équerre. Allons, ouste l descendons! et je
ferai voir en même temps qu'il y avait quelqu'un dans la loge.

Le pseudo-commis, que l'imposante stattre
du concierge rendait circonspect, acquiesça

du concerge rendait circonspect, acquiesca d'un geste. Par malheir M. Gondré commit d'un geste. Par malheir de premier. Une chance inespérée s'offrait au jeune cambrio-leur de prendre la fuite, et, natureliement, il

en profita.

D'un coup de tête, il précipita M. Gondréen avant ; il avait sans doute mal calculé ou coup de tete, il precipità M. Gondre en avant; il avait sans doute mai calculé son coup, car il lomba en même lemps que l'infortuné concierge, et tous deux dégringolèrent le long des marches, tout en continuant de se frapper. Enfin, le cambrioleur put se dégager et il descendit à loutes jambes, poursuivi par M. Gondré, qui criait à pieins poumons:

bes, poursuivi par M. Gondré, qui criait à pleins poumons:

Termez les portes! Fermez les portes! L'autre, pendant ce temps, courait toujours, certain de pouvoir gagner la rue avant que les appels du concierge cussent été entendus. Mais il avait complé sans le hasard. Arrivé au has de l'escaller, notre cambrioleur affolé, au lieu de tourner à gauche, tourna à droite et vint se jeter dans une courette sans iesue. Quand il s'apperçuit de sa bévue il voulut retourner, mais trou tard : la porte de la rue était fermée et M. Gondré, arrivant au même moment, se saisissait du pseudocommis et lui administrait une mattresse volée.

teur au commissariat de la rue Eugène-Dela-croix, où M. Bacot, commissaire de police. l'interrogesit immédiatement. Il décipar alors se nommer Maurice Devert, agé de dissept ans, demeurant 5, rue Guil-leminot, à Paissance. Et, comme un lui fat-sait observer qu'il commençait bien jeune dans la vote du crime, il se mit à raccoler son histoire sur ce ton pleurard que prennent les « title, » paristens quand on les répri-mande:

— Ce n'est pas l'envie de travailler qui me' manque, nonsieur le commissaire; mais que

— Ce n'est pas l'envie de fravailler qui me manque, ponsieur le commissaire; mais que e voules-vous, je na trouve pas tous les jours du travait : les ateliere sont gleins. Et puis, c'est bientot le terme : il n'y a pas d'argent à le maison, et ma pauvre mère, qui est veuve et înfirme, va être mise dehors. Alors, je m'ai dit qu'il fallait pas qu'elle soye dans la rue, la pauvre vieille, et c'est pour ça que j'al cambriolé.

cambriolé,
En attendant que ces dires soient confir-més, M. Bacot a envoyé au dépôt ce précoce voleur, qui, outre sa pince-monseigneur, était en possession d'un attirail complet de cambrioleur.

Nouveau scandale financier

DEUX ARRESTATIONS

Paris, \$ januier. — M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, s'est irressporté ce maita au numéro 30 du boujevard de Strasbours, siège de la Banque Lancelet frères, lpour y faire une perquisition. Cet établissement financier avaşt comme spéciaiité de constituer des sociétés anormes, mais, une fois les avances faites, les sociétés n'étalent jamais constituées. Du reste, la société Lancelot frères réxiste pas, c'est un pseudonyme derrière lequel se cachent des spéculaisurs. M. Roy a opéré deux arrestations, celle d'un des principaux rabatteurs nommé M... Ils ont été conduits su dépôt. De nouvelles arrestations auront ileu demain.

Un soldat meurtrier

Rennes 8 janvier. — Le conseil de guerre du 16' corps d'armée, siegeant à Rennes, sous is présidence du lieutanni-colonel de Jaiu-use, vient de condeuner à quatre ans de prison l'artilleur Vareau, du 2e régiment colonial. Tharles Vareau avait déjà fait un congé aux chasseurs d'Afrique, lorsqu'il reprit du servei au 2e régiment d'artillerie coloniale, en garnison à Cherbourg.

Soldat expérimenté, ayant la conflance de ses chefs. Vareau était souvent récompensé des services qu'il rendait en soignant leurs chevaux, par la remisse de petités sommes d'argent qu'il employait en libations avec un camarade, le soldat bavid.

avid. C'est à la suile d'une de ces trop copieuses liba-ches que Vareau, après avoir failli tuer à coups fourche un de ses camarades, le soldat Prosper, litta sa caserne, en compagnie de son ami Da-d, dans le but de déserbre et de gagner l'Angle

id, dans le bul- de désertér et de gagtier l'Anglepre.
Vareau et David avaient eu le soin d'emporter
Vareau et David avaient eu le soin d'emporter
vurs sabres et ieurs revolvers, et de dérober dans
s acoche d'un capitaine dix-huit bailes destinées
charger les revolvers.
Au moment où les deux artilleurs arrivaient seur
queis Alexandre III, ils rencontrèrent deux solais de leur réstiment, Rioliet et Escoffier. Celuicity yant eu is malheureuse idée de plaisanter David
ur son attitude. Vereau, saissant son revolver,
sa Escoffier et le tua raide: que Vareau, malré son était à peine tirque Vareau, malré son était al vresse, sut pleine conscience de
ré son était d'uresse, sut pleine conscience de
perfet. Il se lira deux bailes de guerne. Décepéré. Il se lira deux bailes dans la mâchoire,
hiant à David, il avait regagné en toute hate la
serne.

asseme. Le conseil de guerre ayant écarté les circons-ances aggravanies, Vareeu a été déclaré seuie-ment courable d'avoir porté des coupa mortels, sans intention de donner la mort.

DANS LA RÉGION

Sanglante agression à Tourcoing

UNE SECONDE ARRESTATION

UNE SECONDE ARRESTATION

Dès l'ouverture do son enquête, la police rechercha les individus qui se trouvaient à l'estaminet Lecroard, rue du Pont-de-Neuville, quand M. Jules Ladesou, conseiller municipal, y pénétra, lundi soir, quelques instants avant l'agression dont il fut victime.

Sur les vêtements de l'un d'eux, Evrard Casteur, 28 ans, paveur, rue de Courtrai, des taches de sang furent relevées.

L'inculpé les expliqua par son intervention entre Lecroart et M. Ladesou, au moment où ce dernier s'était écrié : « Ah 1 le vaurien 1 il me frappe avec un quil. »

Casteur avait été tout d'abord maintenu à la disposition du commissaire de police, puis relâché dans la soirée de mardi, les preuves de sa culpabilité n'ayant pas paru suffisantes pour motiver son arrestation définitive.

M. Delalé, juge d'instruction chargé de l'afaire, fut d'un avis tout opposé, et lança contre Casteur un mandat d'amener.

Les agents reçurent des instructions en conséquence.

Los agents requrent des instructions en con-séquence.

Mercredi soir, vers 8 heures et demie, le bri-gadier de police Leplat rencontra Casteur rue de la Croix-Rouge. Il l'appréhenda sans retard et l'amena à la Permanence.

Casteur en fut extrait jeudi matin et dirigé sur Lille par le train de 9 à. o8.

Nous saurons peut-être bientôt ce que vaut son système de défense, qui consiste à accuser formellement Lecroard d'être le seul auteur de l'agression commise contre M. Ladesou. L'état de ce dernier continuait hier, de s'a-méliorer.

méliorer. Il est toutefois à craindre que les blessures de la tête n'engendrent un phlogmon.

EXECUTION de Maurice Bouche L'ASSASSIN DE LA RUE GAMBETTA A LILLE

Jusqu'à ces derniers jours, nous avione es-péré que la clémence présidentielle s'exer-cant en faveur de Maurice Bosche, l'un des dasausins de la rue Gambetta, éviterait à notre cité, qui n'en avait pas vu depuis le mois d'avril 1894, la honte d'une exécution capitale.

noire cite, qui nen avait pas vu acquis a mois d'avril 1894, la honte d'une exécution capitale.

Il en a été décidé autrement. Déjà la visite que M. Tainturier, procureur de la République, fit, mercredi dernier, au procureur général, à Douai, et la venue, la même jour, à Lilla, de M. Hames, l'aumonier de la prissa de Douai (visite et venue que nous avons signalées), nous avaient donné à penser que M. Dubron, le défénseur de Bouche devant la cour d'assises, avait échoué dans sa supreme tentative, d'il y a une huitaine de jours à l'Elysée.

Nous apprenions également que M. Dubron était sorti de son entretien avec le président de la République, peu satisfait et ne conservant plus aucun espoir.

L'exécution de Bouche devenait donc imminente.

minente. L'EMOTION EN VILLE

Une dépêche de Paris nous informait, hier matin, que les bois de justice aveient été transportés à la gare du Nord et que le bourreau était parti pour Lille.

Notre correspondant-rédacteur de Douai nous avisait peu après que M. Deibler fils, avec trois aides, passait en gare par l'exprese de 11 h. 10. Tous les quatre avaient pris place dans un wagon réservé.

La nouvelle, connue en ville, se répandit bientôt comme une trainée de poudre et caurieux vinnent aux abords du Palais de Justice, stationnèrent, furent remplacés par d'autres.

L'ARRIVEE DE DEIBLER A LILLE

L'ARRIVEE DE DEIBLER A LILLE

M. Deibler et ses aides avaient pris place
à Paris dans le train de 8 h. 35, qui entre
en gare de Lille un peu avant médi.
Leur arrivée pesse inaperque. Le controleur en vovant sur les permis de bourreau
et de ses aides : « Ministère de la Justice »,
as doute seul de la quaité des personnes qui
les jui présentaient.

Sur les quais, à la sortie de la gare, sur
le chemin de la gare à l'hôtel du Commarce
où M. Deibler et ses aides se sont rendine,
ils ne sont pas davantage remarqués.
Le bourreau et ses : es ont retenu deux
chambres à deux lits et out déjeuné dans
leur appertement.
Vers une heure, M. Deibler est sorti pour
se rendre rue Saint-Nicolas, ches M. Deita,
camionneur, auquel il a commandé un fourgon pour le transport des bois de justice. Puis
il est alle au Palais où il a eu une entrevue
avec M. le procureur de la République.
Dans les couloirs du Palais, des juges et
des avocats circulent, L'animation est pius
grande que d'ordinaire.

LE CRIME DE LA RUE GAMBETTA

LE CRIME DE LA RUE GAMBETTA

Nos lecteurs ont certainement présent en-core à l'esprit, ce crime, en quelque sorté banal, qui conduit aujourd'hui l'un des au-teurs sous le couperet de la hideuse guillo-tine.

tine.

Un samedi, le 15 février de l'année dernière, Mile Marie Henry, une vieille fille, rentière, était trouvée, voir heit houres du soir,
étendue à terre, dans sa chambre à coucher,
les jambes ligotées, un mouchoir enserré autour du cou. Elle était morte ; elle avait été
étouffée.

les jambes ligotées, un mouchoir enserré autour du cou. Elle était morte; elle evait été étoutfee.

Le désordre qui se voyait dans la pièce indiquait que le meurtre avait eu pour mobile le vol.

Aucun indice ne permettait d'abord de asvoir quels étaient les auteurs de ce crime.

On savait seulement que dans la journée, Mile Henry avait engagé une servante, et cele-oi avait disparu.

Une bonne d'un des locataires du numéro 104 de la rue Gambetta, l'immeuble habité par Mile Henry, avait vu dans les escaiers vers cinq heures et demie. deux individus, un blond paraissant àgé de 25 ans et un bruz d'une trentaine d'années. Le jeune homme blond avait demandé M. Duhem. Sur la réponse que cette personne était inconnue dans la maison, les deux individus avaient file comme des gens peu désireux de poursuivre la conversation.

Le lendemain. M. Loys, garçon épicier dans le quartier, faisait à la justice une déclaration très importante. Il avait vu vers cinq heures et demie, puis vers sept heures, deux individus dont le signalement qu'il donnait d'eux ressemblait fort à celui donné par la bonne du 104 de la rue Gambetta; il leur avait parlé; il les avait vus entrer dans le maison du crime, el, lorsqu'ils en étaient ressorits la seconde fois, il les gvait vus accompagnée dune femme qui devait être la sarvante engagée dans la journée par la victing.

Mais quels étaient ces deux hommes et cette femme?

Le mystère commençait là. Aussi l'opinion publique se passionnat-elle pour cette vui-gaire affaire de voi et de meurtre. Peu à peu le mystère s'éclaircit. On apprit, mais sans d'abord savoir leurs véritables noms et sans connaître leurs états-civils, car hommes et

FEUILLETON DU 10 JANVIER. - Nº 31

LA POCHARDE...!

Jules MARY

LA MÈRE AUX SEPT DOULEURS

Et les magistrats qui assistent à cette scène échangent quelques mots.

Et las magnarais qui assisseux a cere scene changent quelques mols.

— Ou c'est une éhonitée créature, ou c'est la plus admirable des femmes!...

Il la entendu, cet aveu, Georges Lamar-che... Il l'a entendu, au milieu du désordre de son cerveau, au milieu de l'écroulement de se via.

sa vie ... Il ne lui vient qu'une seule pensée, une seule... El son regard la traduit, cette pensée, en se fixant, éperdu, horrifié, sur le berceau de l'en-fant adultérin, autour duquel s'agite ce dra-

 dette attaque.
 Il le saisit à la gorge en hurlant :
 Ah l c'est toi, misérable, c'est toi, c'est toi! Jean se remet, détache doucement, avec

fauteuil. Le pauvre homms est pris de frissons. Il ouvre de grands yeux égarés et appuie les mains sur son front, avec le geste de vou-loir retenir sa raison qui s'en va.

foir reteair sa raison qui s'en va.

Et Jean Berhelin lui dit, très bas:

— Je n'ai jamais eu contre vous ni haine
ni rancune... l'enviais jadis votre grand honheur... c'était tout... aujourd'hui, je vous
plains, oh' oui, je vous plains infiniment.
Georges n'a pas entendu, sans doute, ou n'a pas compris, car il ne répond rien... C'est à peine s'il entend lorsque M. Barillier dit à Charlotte :

Je vais vous remettre entre les mains

Des choses se sont passées autour de moi, mystérieuses, étranges, que je n'ai jamais pu m'expliquer... Celui qui le comprendra, ce prohieme à résoudre, me sauvera...
Il baissa la tête et sangtota en se cachant le front dans les mains.
Charlotte regarda le malheureux, long-temps, puis regarda Jean Berthelin.
Elle dit de nouveau:
— Celui-là me sauvera l...
Et vraiment, sur ses lèvres, cela signifiait:
— Celui-là me sauvera l...
Et vraiment, sur ses lèvres, cela signifiait:
— Celui-là me sauvera l...

Et vraiment, sur ses lèvres, cela signifiait:
— Celui-là que j'aimerai... car actité parce qu'en dépit de tout il se sent invinciblement ému.

Alors, la Pocharde parle aux petites, doucement, à voix basse:
— Moi, Charlotte, je vous sauveral, je le jure...

Elle le remercie d'un regard reconnaissant et lui tend la main. Il la lui embrasse avec passion et la laisse retomber, humide de ses larmes.

Puis elle effleure d'un baiser les cheveux

- Oui, maman... parle-nous, chère ma-nan... dit Claire.

man... dit Claire.

— Et en nous parlant, embrasse-nous... il
y a si longtemps que tu ne nous as embrassées, chère maman l y a si longtemps que tu ne nous as embrassées, chère maman l
— Mes petits anges, n'oubliez jamais votre
mère... N'oubliez jamais, tous les soirs,
quand vous entrerez dans votre petit lit, et
que les saints descendront du ciel pour vous
bercer, n'oubliez jamais, avant de vous endormir, d'adresser une pensée à celle qui
vous aime tant... Que son souvenir ne s'efface jamais de votre cœur, à mesure que vous
grandirez et que vos jeunes années s'éloigneront... Sur vos deux têtes chéries, j'avais
reposé tous mes rêves et toutes mes ambitions... Soyes tendres aussi envers votre
père.. Il vous aime beaucoup, il vous aime
mieux que' moi... car, moi, je ne songeais
qu'à votre bien-être présent et lui avait devant

les yeux l'avenir... Vous m'entendez et vous me comprenez, chères petities?

— Out, mère, ch ! out, mère chérie... direntelles ensemble, en pleurant.

— Tous les soits, quand il vous prendra sur ess genoux, racontez-lui, - ninsi que vous le faisiez pour moi, — racontez-lui votre vie d'enfant, vos grandes joies et vos grosses tristesses... Demandez-lui de vous aider, de veiller sur vous, de vous guider et de vous aimer toujours... Qu'il vous aime pour lul... et qu'il vous aime pour pul... et d'ul vous aime pour pul... et qu'il vous aime pour pul... et qu'il vous aime pour pul... et qu'il vous aime pour pul... et d'ul vous aime pour pul... et qu'il vous aime pour pul... et qu'il vous aime pour pul... et d'ul vous aime pour pul... et d'ul vous aime pour pul... et qu'il vous aime pour pul... et d'ul vous aime pour pul... et d'ul vous aime pour pul... et d'ul vous aime pour pul... et desser voir deux larmes, qu'on et pul lorge passait. Les deux magistrats, instinctivement, s'éntere pul découveris, sans penser à rien, emportés malgré eux par ce désespoir si simple et profond.

Georges Lamarche, anéanti, le dos vottés, exchaises recordait à viente propur la cour de l'enfant mort.

— Mêttez-vous à genoux, chères petités... et de les joignent leurs mains mignonnes dies elles joignent leurs mains mignonnes et les joignent leurs mains mignonnes elles joignent leurs mains m

coup calme.

Et d'une voix grave, qui frappa de surprise ceux qui étaient là : Ett d'une voix grave, qui frappa de surprise ceux qui étaient là :

— Mes enfants, je suis innocente... Je ne
sais pas ce que l'avenir vous réserve, et mon
nom, en exécration aux hommes, va peutètre peser bien lourdement aur votre vis...
Mes enfants, récites avec moi la prière que
je vais vous apprendre... N'oublier jamais
de la réciter, tous les soirs, avant de vous
endormir... Alors, si je dois mourir...
Elle s'arrêta, bouleversée par la pensée,
par l'image terrible et sinistire qui soudain
venait de se dresser devant elle.
Puis, reprenant courage, mais la voix un
peu plus assourdie:

— Si je dois mourir, je mourrai du moins
plus tranquille, plus heureuse, car ma prière,
j'en suis certaine, vous protégera contre tous
les périls, et plus tard vous vous direz que
celle qui vous l'enseignat ne pouvait pas être
une mère dénalurée, sans amour et sans entrailles...

Elle les prend par la main,

Georges Lamarche, anéanti, le dos votté, sur sa chaise, regardait le plancher avec la fixité, la ténacité d'un pauvre être privé de raison.
Et Jean Berthelin s'était agenouillé commé

les filieites...
Seule la mère, seule la Pocharde restait debout.
Et on n'eût pas dit, vraiment, qu'elle était accusée... accusée...
Accusée de deux crimes aroces...
En cette suprême minute où elle allait se séparer de ses enfants, elle était redevenue soudain le beau lys d'autrefois. Sa tête s'était relevée, très pâle, sur la tige frèle, flexible et gracieuse de son joil corps... Ses beaux yeux brillaient limpides, infiniment doux et tristes, sans rancune, sans baine...
Telles, les martyres, jadis, devaient marcher au supplice en chantant les louanges de Dien...
N'état-telle pas, elle, vraiment une martyre de la vie moderne? Et les affroyables tourments de son œur ne dépassaient-ils pas les

PREMIERE PARTIE

IX Problème à résouire

ne. Il s'élance vers Jean qui ne s'attend pas cette attaque.

une vigueur tranquille et irrésistible, les mains qui l'enserrent...

Il échange avec Charlotte un regard de douloureuse pitié...

— Non, ce n'est pas moi... dit-il... et par mon amour que Charlotte vient de vous révéler si noblement avec une franchise qui aurait du vous précipiter à genoux, par cet amour qui, si infini qu'il fût, n'a jamais cessé d'être respectueux, je vous jure que si javais connu, l'autre, celui dont vous parlez et dont voic le fils... celui-il à serait mort... En votre absence, je l'aurais châtié... Il reconduit Georges Lamarche jusqu'à un fauteuil.

telligence:

— Charlotte, je t'en supplie, dis quelque

chose pour ta défense...

— Je ne puis rien dire... Je ne sais rien...

Elle le remercie d'un regard reconnaissant et lui tend la main. Il la lui embrasse avec passion et la laisse retomber, humide de ass larmes. Fuis elle effleure d'un baiser les cheveux blancs de son mari.

Fus ene effleure d'un baiser les cheveux blancs de son mari.

Les enfants, malgré leur jeune âge, ont pressent que leur mère allait partir, et qu'encore une fois on allait la leur arracher.

Ils pleurent de grosses larmes et leur poitrine est soulevés.

Le cœur de la mère se fond à ce speciacle.

Tout son sublime courage, — son courage de martyre et de sainte, puisé dans la foi de sa conscience, dans la force de sa haute probité, — tout cela s'évanouit devant le désepoir des frèles petites.

Elle se laisse tomber dans un fauteuil.

— Oh 1 mes enfants 1 mes chères petites 1 1 Elle leur tend les bras. Elles s'y précipitent, serrées contre elle, les mains entourant son cou, lui couvrant le viaage de leurs baisers coupés de sanglots.

Pendant longtemps elles restent ainsi ton-